

## Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal vigne n° 3

### **A retenir :**

Mildiou : œufs d'hiver mûrs mais risques faibles

Oïdium : les contaminations sont possibles, mais leurs probabilités sont encore faibles

Excoriose : risque de contamination faible

Black Rot : les conditions de contaminations sont réunies, mais pas de secteur à historique

### **Mildiou :**

Les œufs sont mûrs. D'après le modèle de prévision, les pluies prévues cette fin de semaine et la semaine prochaine ne devraient pas déclencher de contaminations épidémiques. Cependant quelques taches pourraient apparaître une dizaine de jours après la contamination.

*Pas de traitement à prévoir.*

### **Oïdium :**

Les premières contaminations pourraient avoir lieu avec les pluies prévues. Les températures encore relativement faibles ralentissent le développement du champignon.

*Pas de traitement cette semaine.*

*Les premiers traitements sont à prévoir au stade 4-5 feuilles étalées atteint en moyenne sur l'ensemble de la parcelle, uniquement pour les parcelles à historique. Peu de parcelles sont à ce stade.*

### **Black rot :**

*Pas de traitement spécifique à prévoir. La protection se fera en même temps que pour le mildiou et l'oïdium.*

*La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.*

*Rédaction: Véronique Sarrot*

*Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès - BP 1727 - 03017 Moulins cedex  
Tél: 04 70 48 42 42 - Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr*



# A vos Vignes

## N° 3 – 3 mai 2023



### Service Agronomie

#### Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal vigne n° 2

Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade. Cependant, des alternatives préventives existent

Vous trouverez ci-dessous différents liens:

- pour retrouver l'ensemble des matières actives des produits utilisables :

[e-phy catalogue produits phyto](#)

- l'état des lieux 2021 des résistances aux différentes molécules utilisées :

<https://www.vignevin.com/wp-content/uploads/2021/02/Note-technique-commune-vigne-2021Vdef.pdf>

*La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.  
Rédaction: Véronique Sarrot*

*Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès - BP 1727 - 03017 Moulins cedex  
Tél: 04 70 48 42 42 - Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr*